

MAIRIE de GROISY



HAUTE-SAVOIE

CONSEIL MUNICIPAL SEANCE PUBLIQUE DU 10 JUILLET 2020 COMPTE-RENDU

Conseillers en exercice : 27 - Présents : 15 - Votants : 27

L'an deux mille vingt, le dix juillet à sept heures, le Conseil Municipal de la Commune de Groisy, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Henri CHAUMONTET, Maire.

Date de convocation : 3 juillet 2020

Etaient présents : Isabelle BASTID - Nathalie BOCQUET - Henri CHAUMONTET
Gérard DUGAVE - Isabelle DUPANLOUP - Anaïs DURET - Daniel JORDANOU
Caroline LAMOUILLE - Philippe MANDEREAU - Stephen MARTRES
Christophe SIBILLE - Thomas SIMIER - Philippe SIMONNET - Brian SINICKI
David VERNEY

Etaient excusés : Fabienne ALTER - Charlène ARDUINI - Clément BERTA
Nathalie CHAPPET - Amélie CONTAT-FONTAINE - Elodie DA SILVA
Emmanuel DESAIRE - Jean LACHAVANNE - Christelle MICHELIN - Mélanie OUVRY
Béatrice VALLEJO - Cédric VILLEMIN

Pouvoirs : 12

Madame Fabienne ALTER a donné pouvoir à Monsieur Daniel JORDANOU
Madame Charlène ARDUINI a donné pouvoir à Monsieur Philippe MANDEREAU
Monsieur Clément BERTA a donné pouvoir à Monsieur Thomas SIMIER
Madame Nathalie CHAPPET a donné pouvoir à Monsieur Brian SINICKI
Madame Amélie CONTAT-FONTAINE a donné pouvoir à Monsieur Christophe SIBILLE
Madame Elodie DA SILVA a donné pouvoir à Madame Isabelle DUPANLOUP
Monsieur Emmanuel DESAIRE a donné pouvoir à Monsieur Henri CHAUMONTET
Monsieur Jean LACHAVANNE a donné pouvoir à Monsieur Philippe SIMONNET
Madame Christelle MICHELIN a donné pouvoir à Madame Anaïs DURET
Madame Mélanie OUVRY a donné pouvoir à Madame Caroline LAMOUILLE
Madame Béatrice VALLEJO a donné pouvoir à Madame Isabelle BASTID
Monsieur Cédric VILLEMIN a donné pouvoir à Monsieur Stephen MARTRES

Secrétaire de séance : Madame Isabelle BASTID

Monsieur le Maire ouvre la séance et donne connaissance de l'ordre du jour :

- 1) Election des délégués du Conseil Municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020**
-

1) ELECTION DES DELEGUES DU CONSEIL MUNICIPAL ET DE LEURS SUPPLEANTS EN VUE DE L'ELECTION DES SENATEURS DU 27 SEPTEMBRE 2020 (DEL n°2020-054)

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code électoral, et notamment ses articles LO 276 et 278, L.283 à 289 et R131 et suivants ;

Vu le décret n°2020-812 du 29 juin 2020 portant convocation des collèges électoraux pour l'élection des sénateurs ;

Vu la circulaire INTA2015957J du 30 juin 2020 relative à la désignation des délégués des conseils municipaux et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs ;

Vu l'arrêté du Préfet de Haute-Savoie du 30 juin 2020 indiquant le mode de scrutin et le nombre de délégués et de suppléants à désigner ou à élire dans le cadre des élections sénatoriales du dimanche 27 septembre 2020 ;

Le Maire rappelle qu'en application de l'article R.133 du code électoral, le bureau électoral est présidé par le Maire et comprend les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux conseillers municipaux les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin, à savoir Mesdames Isabelle DUPANLOUP, Caroline LAMOUILLE, Anaïs DURET et Monsieur David VERNEY.

Le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs. Il a rappelé qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

Le Maire indique que conformément aux articles L. 284 à L. 286 du code électoral, le conseil municipal doit élire 15 délégués et 5 suppléants. Ils sont élus au scrutin secret. Les listes présentées doivent être composées alternativement d'un candidat de chaque sexe.

Avant l'ouverture du scrutin, le Maire constate qu'une liste de candidats a été déposée. Un exemplaire a été joint au procès-verbal.

Monsieur le Maire invite les conseillers municipaux à passer au vote.

Après le déroulement du vote, le dépouillement a donné les résultats suivants :

Nombre de conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote :	0
Nombre de votants (enveloppes ou bulletins déposés) :	27
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau :	0
Nombre de suffrages exprimés :	27

La liste CHAUMONTET Henri a obtenu 27 suffrages, soit 15 délégués et 5 suppléants.

Ils prennent rang dans l'ordre de la liste telle que présentée, à savoir :

1. CHAUMONTET Henri, délégué
2. DUPANLOUP Isabelle, déléguée
3. MARTRES Stephen, délégué
4. ARDUINI Charlène, déléguée
5. DESAIRE Emmanuel, délégué
6. DURET Anaïs, déléguée
7. SIBILLE Christophe, délégué
8. LAMOUILLE Caroline, déléguée
9. MANDEREAU Philippe, délégué
10. BOCQUET Nathalie, déléguée
11. VERNEY David, délégué
12. DA SILVA Elodie, déléguée
13. SIMONNET Philippe, délégué
14. OUVRY Mélanie, déléguée
15. DUGAVE Gérard, délégué

16. MICHELIN Christelle, suppléante
17. JORDANOU Daniel, suppléant
18. BASTID Isabelle, suppléante
19. SIMIER Thomas, suppléant
20. VALLEJO Béatrice, suppléante.

Les élus désignés délégués ou suppléants ont tous accepté leur désignation.

Fin de séance : 7H35

Le Maire,
Henri CHAUMONTET



A handwritten signature in black ink, written over the right side of the official stamp. The signature is cursive and appears to read 'Henri Chaumontet'.